



A retenir

Ceci est un bulletin intermédiaire édité suite aux résultats des différents réseaux de piégeage qui doivent accroître votre niveau de vigilance.

SALADE	Chenilles phytophages : Risque fort. Forte pression dans certaines parcelles et piégeage d' <i>A. gamma</i> en hausse.
CELERI	Mouche du céleri : Risque en hausse. Augmentation des captures et apparition de nouveaux dégâts.
CAROTTE	Mouche de la carotte : Premières captures sur deux des trois réseaux de piégeage de la ceinture toulousaine.



METEO

Prévisions du 5 au 10 septembre 2019 (Source : Météo France pour la région Occitanie)

	Jeu 5	Ven 6	Sam 7	Dim 8	Lun 9	Mar 10
Températures °C (min - max)	15 - 23	12 - 23	11 - 25	11 - 24	10 - 24	14 - 20
Tendances						
Vent orientation km / h (rafales)	NO 20 (45)	NO 20	N-NO 20	N 10	O 5	O 20 (45)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambre d'Agriculture de Hte-
Garonne, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Euralis

SALADE

- Chenilles phytophages** (*Défoliatrices* : *Autographa gamma* et *Helicoverpa (Heliothis) armigera* - *Terricoles* : *Agrotis ipsilon* et *A. segetum*)

Cette semaine, du fait du pic de vol passé d'*Heliothis*, on observe, sur certaines parcelles, des niveaux d'infestation de plus de 80 % avec des chenilles aux tous premiers stades larvaires.

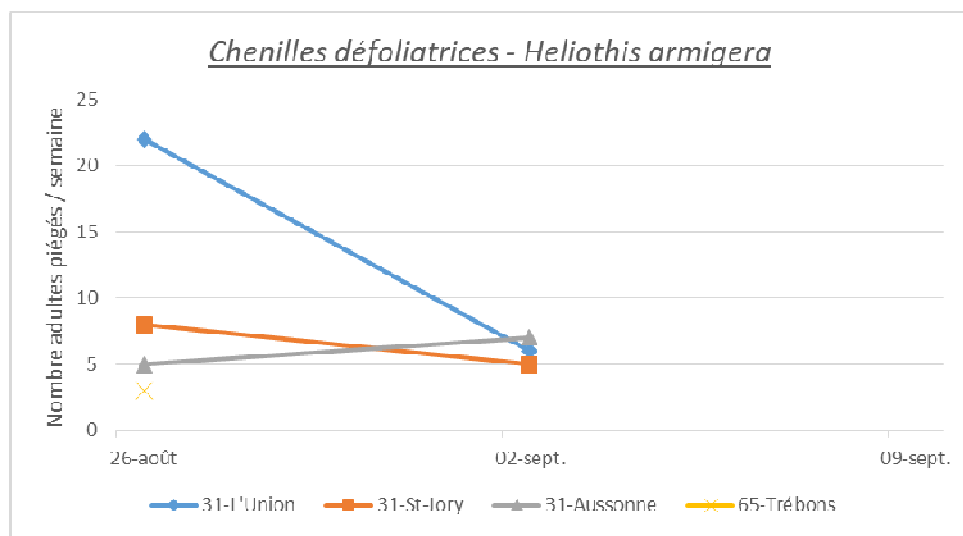
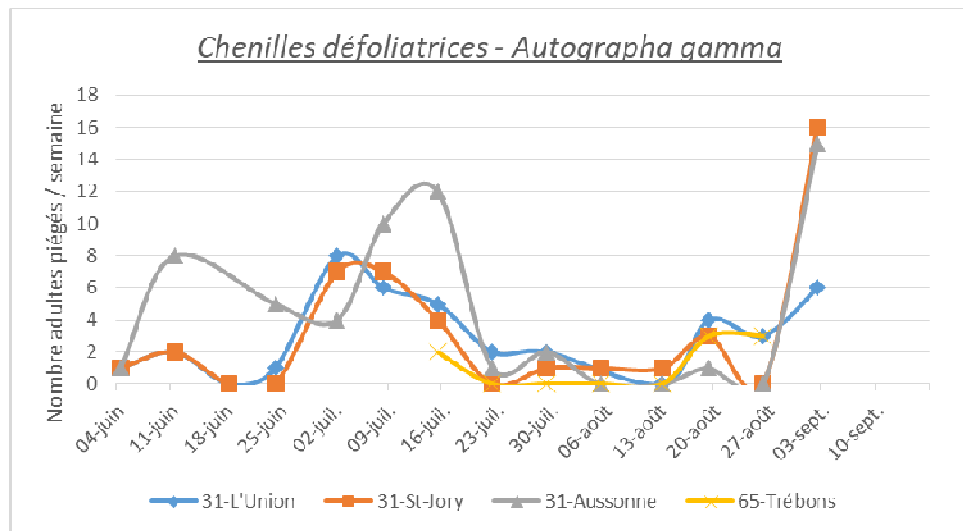
Les captures de papillons d'*Autographa gamma* sont en nette augmentation.

Évaluation du risque : Le risque est actuellement élevé. Surveillez l'ensemble des plantations.

Techniques alternatives : Des produits de biocontrôle peuvent être mis en place pour lutter contre les chenilles de noctuelles. Contactez votre technicien.



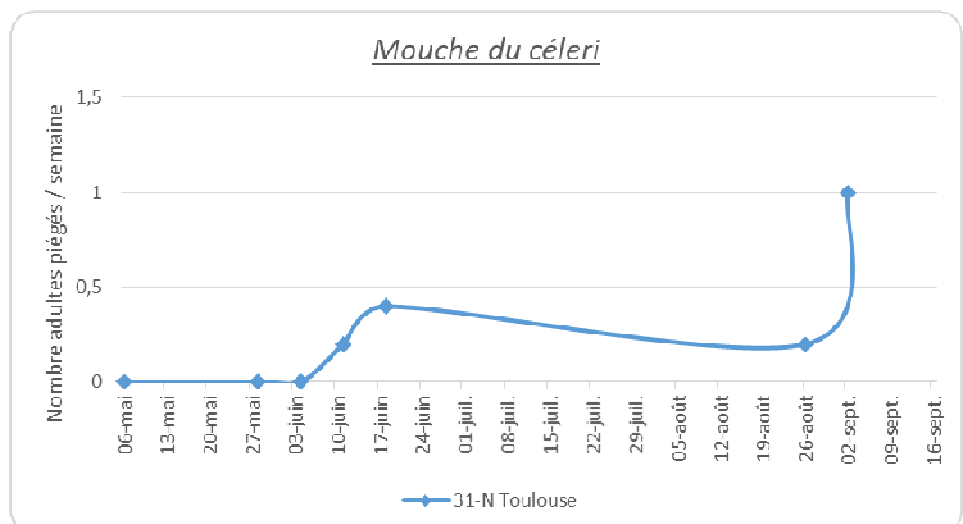
Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



CELERI BRANCHE

- **Mouche du céleri** (*Philophylla heraclei*)

Le niveau de piégeage a nettement augmenté cette semaine sur la parcelle de référence. Parallèlement, des nouveaux symptômes viennent d'être signalés sur parcelle flottante.



Évaluation du risque : Le risque s'accroît. Vous pouvez installer des panneaux jaunes englués pour suivre le vol ou, à défaut, surveillez l'apparition des premiers dégâts.



Mouche du céleri sur panneau jaune englué & dégât sur feuille de céleri - Photos CA 31

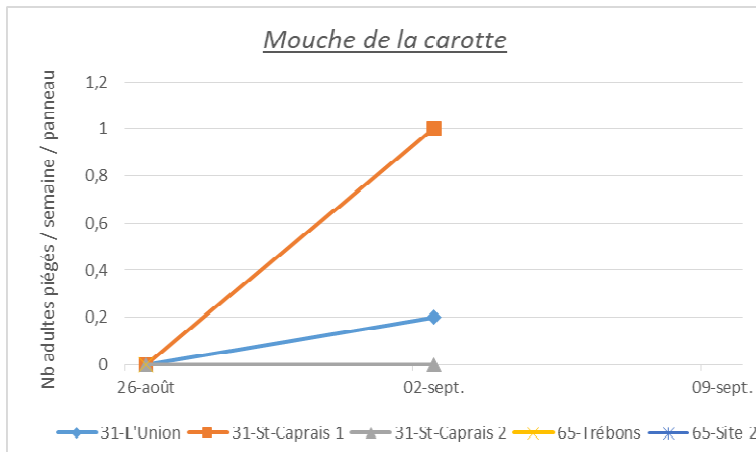
Techniques alternatives : Les filets anti-insectes permettent de protéger efficacement les cultures de céleri contre les mouches (avant le vol). Contactez votre technicien pour évaluer la technique et appréhender les éléments de vigilance associés.

CAROTTE

- **Mouche de la carotte** (*Psila rosae*)

Premières captures sur deux des trois réseaux de piégeage implantés en région toulousaine.

Évaluation du risque : Ce sont les toutes premières captures du vol d'automne. Voir le prochain BSV (semaine prochaine) pour confirmation du démarrage du vol.



Éléments de biologie :

Seules les femelles volent vers les parcelles, de préférence en fin de soirée et à une altitude d'environ 80 cm au-dessus de la culture, avant de retourner dans les zones abris à la tombée du jour.

Les vols sont nuls pour des températures inférieures à 7 °C ou supérieures à 25 °C et réduits par temps sec ou très venteux. Les capacités de vol sont importantes : de l'ordre de 2 km selon les travaux de R. Collier.

La durée des stades larvaires à 20 °C est de 8,2 jours pour le premier stade L1 ; 12,1 jours pour le deuxième stade L2 ; 19,3 jours pour L3.

Source : Le Point Sur – Maladies et ravageurs

Connaissance et maîtrise de la mouche de la carotte
<http://www.ctifl.fr/Pages/Kiosque/ListeRevueRecherche.aspx?idTypePublication=11&idespece=0&mtsclcs=&annee=0&numero=&auteur=>

Prochain BSV : jeudi 12 septembre 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière maraîchage de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne et a été élaboré sur la base des observations réalisées, tout au long de la campagne, par les Chambres d'agriculture du Tam, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, les Coopératives Euralis & Arterris ainsi que des agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.